



www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2017- 106 du 14 novembre 2017

OBJET – DECISION MODIFICATIVE N°5 –
BUDGET GENERAL

Rapporteur : M. Olivier FONS

Le 14 novembre 2017 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 08 novembre 2017 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Gérard FROMM.

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 27 pour la délibération n°2017-101
28 pour les délibérations n°2017-102 et 103
29 pour les délibérations n°2017-104 et 105
28 des délibérations n°2017-106 à 111

Nombre de pouvoirs : 7 des délibérations n°2017-101 à 2017-103
6 des délibérations n°2017-104 à 105
7 des délibérations n°2017-106 à 111

M. Romain GRYZKA est élu secrétaire de séance.

Sont présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN (de la délibération n°2017-101 à 105), Mme Francine DAERDEN, M. Éric PEYTHIEU, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, M. Bruno DAVANTURE, Mme Marie MARCHELLO (à partir de la délibération n°2017-102), M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude GIMENEZ (à partir de la délibération n°2017-104), M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIOMETTI, M. Guy HERMITTE, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, M. Gilles PERLI, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. Charles PERRINO.

Ont donné pouvoir : Mme Catherine GUIGLI à Mme Francine DAERDEN
Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
Mme Renée PETELET à M. Maurice DUFOUR
Mme Claude JIMENEZ à Mme Nicole GUERIN (des délibérations n°2017-101 à 103),
M. Nicolas GALLIANO à Mme Catherine BLANCHARD
M. Emeric SALLE à Gilles PERLI
Mme Nicole GUERIN à M. Yvon AIGUIER (des délibérations n°2017-106 à 111)

Vu la délibération n°2017-11 en date du 28 mars 2017, relative au vote des Budgets Primitifs 2017,

Vu la délibération n°2017-32 en date du 25 avril 2017, relative au vote de la Décision Modificative n°1 du Budget Général 2017,

Vu la délibération n°2017-56 en date du 27 juin 2017, relative au vote de la Décision Modificative n°2 du Budget Général 2017,

Vu la délibération n°2017-74 en date du 2 août 2017, relative à l'octroi d'une aide financière au PETR et au vote de la Décision Modificative n°3 du Budget Général 2017,

Vu la délibération n°2017-88 en date du 26 septembre 2017, relative au vote de la Décision Modificative n°4 du Budget Général 2017,

Vu l'arrêté du Président n°2017/AG/008 en date du 26 avril 2017, relatif au virement de crédits n°1 des dépenses imprévues d'investissement,

Vu l'arrêté du Président n°2017/AG/021 en date du 17 juin 2017, relatif au virement de crédits n°2 des dépenses imprévues de fonctionnement,

Vu les charges de combustible du théâtre pour l'année 2016, il est proposé d'inscrire **2 000 €** supplémentaires de combustible,

Vu la réorganisation des services du siège de la CCB et la nécessité d'une nouvelle répartition des bureaux, il est proposé d'inscrire **2 500 €** de crédits supplémentaires pour solliciter l'aide d'une entreprise de déménagement (dépenses de fonctionnement à l'article 6255),

Vu la mise en disponibilité d'un an du chef de service intercommunal de prévention spécialisée et le recrutement en cours d'un nouveau chef de service, il est proposé d'inscrire **2 300 €** pour les publications de l'offre de candidature (dépenses de fonctionnement à l'article 6231),

Vu la mise à disposition par la CCB à deux associations gestionnaires des locaux de l'ex-caserne CRS pour l'hébergement ponctuel de migrants de passage dans le Briançonnais. Cette mise à disposition a engendré les frais de fonctionnement suivants qu'il est proposé d'inscrire au budget : **4 240 €** (électricité, combustible, prestations d'entretien du bâtiment et de la chaudière), et **2 800 €** en investissement pour la remise en état électrique, des travaux de plomberie et de mise en sécurité. A partir du 1^{er} septembre 2017 les frais d'électricité et d'eau ont été transférés à l'une des deux associations qui en assure les frais afférents.

Vu le montant (22 176 €) du contrat d'AMO passé en 2016 dans le cadre des études de transfert de la compétence tourisme, vu que cette dépense n'a été budgétisée sur 2017 qu'en partie, à hauteur de 11 620 € et qu'il est donc, nécessaire de prévoir l'inscription du complément au budget (soit 22 176 – 11 620 € = 10 556 €), et **Vu** le complément de mission commandé en 2017 pour la création de l'Office de Tourisme communautaire, dont le montant s'élève à 6 912 €, il est proposé d'inscrire **17 468 €** de crédits supplémentaires pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage confiée à un cabinet d'études pour l'organisation touristique du territoire Briançonnais (dépenses de fonctionnement à l'article 611),

Vu la demande de remboursement émanant de Briançon pour les charges de chauffage de 2014 de la Maison de la Justice, il est proposé d'inscrire **2 150 €** de combustible et 665 € de recettes liées à la refacturation d'environ 31 % des charges de fonctionnement à la CC du Pays des Ecrins et à l'Escarton du Queyras,

Vu la délibération n°2017-97 du 26 septembre 2017 par laquelle le Conseil Communautaire du Briançonnais approuve le versement de **300 €** en direction de l'association des parents d'élèves du Conservatoire (APEC) pour avoir effectué la visite du Théâtre du Soleil à Paris avec des élèves du Conservatoire,

Vu la délibération du présent Conseil Communautaire relative au versement d'une subvention complémentaire pour 2017 à l'association Les Loustics qui gère depuis septembre 2015 la crèche les Marmots du Mélézin à Villard Saint Pancrace (10 places) et la crèche de la Durance à Briançon (18 places), il convient d'inscrire au budget **37 800 €** à l'article 6574 « versements subventions aux associations »,

Vu les travaux à effectuer à Altipolis : pose de rideaux métalliques, signalétique et travaux sur le chauffage et l'eau chaude, il est proposé d'inscrire **27 500 €** à l'opération d'investissement 59 « Altipolis »,

Vu les devis pour la mise en place de stores à la crèche de Villard Saint Pancrace, il est proposé d'inscrire **800 €** de crédits supplémentaires au 1 200 € budgétisés au Budget Primitif 2017 (dépenses d'investissement à l'opération 57),

Vu la demande de remboursement du Centre National du Cinéma (CNC) pour annuité 2015 de l'avance qui a été versé à la CCB pour la numérisation du Cinéma Eden Studio, il est proposé d'inscrire en dépenses d'investissement à l'article 274 : **385 €**

Considérant la nécessité de procéder à une cinquième modification du Budget Général 2017,

Vu l'avis favorable de la Commission « Administration Générale et Finances » en date du 25 octobre 2017,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 10 novembre 2017,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Adopte la décision modificative n° 5 du budget « **Général** » 2017 telle que motivée et établie comme suit :

Section	Sens	Chapitre	Opé	Compte	Libellé compte	SERVICES	Fonction	DM n°5	Type
Fonctionnement									
Dépenses								665,00	
011 - Charges à caractère général								30 658,00	
				62875	Aux communes membres du GFP	THEATRE	313	2 000,00	Réel
				6255	Frais de déménagement	ADMI	020	2 500,00	Réel
				6231	Annonces et insertions	PRVSPE	114	2 300,00	Réel
				615228	Entretien et réparations autres bâtiments	ADMI	020	1 165,00	Réel
				615221	Entretien et réparations bâtiments publics	ADMI	020	645,00	Réel
				611	Contrats prestations services	TOURISME	95	29 088,00	Réel
				611	Contrats prestations services	POLCONTRA	020	-11 620,00	Réel
				60621	Combustibles	JUSTI	03	2 150,00	Réel
				60621	Combustibles	ADMI	020	2 160,00	Réel
				60612	Énergie - Électricité	ADMI	020	270,00	Réel
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)								-68 093,00	
				022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	ADMI	020	-68 093,00	Réel
65 - Autres charges de gestion courante								38 100,00	
				6574	Subventions de fonct aux associations	DIVCULT	33	300,00	Réel
				6574	Subventions de fonct aux associations	CRVSP	64	13 500,00	Réel
				6574	Subventions de fonct aux associations	CRDURANCE	64	24 300,00	Réel
Recettes								665,00	
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses								665,00	
				70878	par d'autres redevables	JUSTI	03	665,00	Réel
Investissement									
Dépenses								5 000,00	
020 - Dépenses imprévues (investissement)								-26 485,00	
				020	Dépenses imprévues (investissement)	ADMI	020	-26 485,00	Réel

21 - Immobilisations corporelles						31 100,00	
59	2188	Autres immobilisations corporelles	ALTIPOLIS	90	27 500,00	Réel	
57	2188	Autres immobilisations corporelles	CRVSP	64	800,00	Réel	
22	2188	Autres immobilisations corporelles	ADMI	020	2 800,00	Réel	
27 - Autres immobilisations financières						385,00	
51	274	Prêts	CINEART	314	385,00	Réel	
Recettes						5 000,00	
10 - Dotations, fonds divers et réserves						5 000,00	
	10222	F.C.T.V.A.	ADMI	020	5 000,00	Réel	

Nouvel équilibre budgétaire du Budget Général 2017

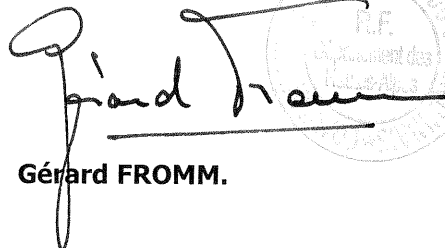
FONCTIONNEMENT							
	DEPENSES			RECETTES			
	BP + DM	DM 5	Total		BP + DM	DM 5	Total
011 Charges générales	4 779 603,00	30 658,00	4 808 771,00	013 Atténuation charges	200 200,00		200 200,00
012 Charges perso	6 347 135,00		6 347 135,00	70 Produit serv	1 002 555,00	665,00	1 003 220,00
65 Charges gestion courante	2 025 606,00	38 100,00	2 104 206,00	73 Impôts	15 126 406,00		15 126 406,00
66 Charges financières	495 817,85		495 817,85	74 Dotation	2 621 712,00		2 621 712,00
67 Charges exceptionnelles	62 100,00		62 100,00	75 Prod gestion courante	652 010,00		652 010,00
Opérations d'ordre	2 345 150,00		2 345 150,00	76 Prod financiers	5,00		5,00
014 Atténuation produits	5 199 320,00		5 199 320,00	77 Prod excep	3 405,00		3 405,00
Dépenses imprévues	318 846,97	-68 093,00	211 743,97	042 Opération d'ordre	210 500,00		210 500,00
Provisions	80 000,00		80 000,00	Reprise résultat 2016	3 010 448,25		3 010 448,25
Virement à la section d'investissement	1 173 662,43		1 173 662,43				
TOTAL	22 827 241,25	665,00	22 827 906,25	TOTAL	22 827 241,25	665,00	22 827 906,25

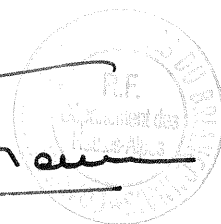
INVESTISSEMENT							
	DEPENSES			RECETTES			
	BP + DM	DM 5	Total		BP + DM	DM 5	Total
16 Remb emprunt	1 656 864,18		1 656 864,18	10 Dotation	663 200,00	5 000,00	668 200,00
20 Immos incorp	1 149 074,01		1 149 074,01	13 Subventions	7 093 887,73		7 093 887,73
21 Immos corp	1 908 715,21	31 100,00	1 939 815,21	27 Immos finan	95 774,00		95 774,00
23 Immos en cours	5 242 528,07		5 242 528,07	Opérations d'ordre	2 345 150,00		2 345 150,00

204 Fonds de concours	176 260,00		176 260,00	16 Caution Emprunt	1 105 922,00		1 105 922,00
45 Compte de tiers	160 172,68		160 172,68	45 Compte de tiers	441 988,51		441 988,51
26 Participation	3 220,00		3 220,00	Virement de la section de fonctionnement	1 173 662,43		1 173 662,43
27 Autres immos financières	55 602,00	385,00	55 987,00	Reprise résultats 2016	3 407 016,94		3 407 016,94
Opération d'ordre	210 500,00		210 500,00	Opérations patrimoniales	445 013,45		445 013,45
Dépenses imprévues	253 330,00	-26 485,00	226 845,00	Produit de cession	467 040,00		467 040,00
13 annulations subvention	5 977 375,46		5 977 375,46	Annulation chap 20			0,00
Opérations patrimoniales	445 013,45		445 013,45				
TOTAL	17 238 655,06	5 000,00	17 243 655,06	TOTAL	17 238 655,06	5 000,00	17 243 655,06

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,


Gérard FROMM.



Date affichage : 24 NOV. 2017